

Rome le 28. Décembre 1838.

Monsieur le Chevalier Ingres
Directeur de l'Académie de France
à Rome
Monsieur,

M. Flury Herard de Paris, à qui nous avons envoyé un exemplaire de la double quittance de francs 15000. — que Madame Ingres nous signa pour vous sous la date du 29. Novembre dernier, nous répond, en relevant la circonstance de cette substitution de signature, (que pour nous, nous tenions pour régulière) qu'il craint que le reçu ainsi signé par Madame Ingres, au lieu de l'être par vous, ne soit pas admis par le ministre de l'Intérieur, et il nous demande de lui en envoyer le plutôt possible un signé par vous même, pour que son remboursement ne puisse pas souffrir de difficulté.

Nous avons donc l'honneur de vous présenter un troisième exemplaire de ce reçu qui, avec les deux quittances souscrites par Madame Ingres, en formera le triplicata, & nous vous prions de nous le renvoyer promptement revêtu de votre propre signature

23068

pour que nous pussions le transmettre par le
courrier de demain à M. de Glady Struad.

Je vous prie, Monsieur le Chevalier,
l'assurance de notre considération bien distinguée

vos très dévoués servs.
Fortoniasse

[The remainder of the page contains several lines of extremely faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the paper.]

231

Monsieur

Monsieur le Cher. Freres
Directeur de l'Academie de France

V. Ma. Revisi.
3

